

28 NOV. 1988

FACTURE

Le Gouvernement de la République Rwandaise-Présidence de la République (Service Central de Renseignements) doit à Monsieur KAREKEZI Elie, la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS FRANCS RWANDAIS (12.500 FRW) pour avoir transporté pour raisons de service le Responsable du SRS-Gatsibo aux dates et itinéraire ci-après :

Date	Itinéraire suivi	Taux/Km	Kms parcourus	Montant
Le 16/11/81	Ngarama-Muhura-Murambi-Kabarore Gituza-Rwagitima-Gabiro et retour	: 25 Frs	: 255 Kms	: 6.375 FRW
Le 18/11/81	Ngarama-Muhambo-Kaborogota-Rwempasha-Nyagatare et retour	: 25 Frs	: 245 Kms	: 6.125 FRW
TOTAL			500 Kms	<u>12.500 FRW</u>

Marque du véhicule : TOYOTA STOUT  
N° Plaque : IB 0472  
Puissance : 11 Cv

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE DOUZE MILLE CINQ CENTS FRANCS RWANDAIS (12.500 FRW).

Fait à Gatsibo, le 25 novembre 1981

Pour le transport conforme  
Le Responsable du SRS-Gatsibo  
TWAGIRAYE

Le Transporteur  
KAREKEZI Elie



Handwritten signature of KAREKEZI Elie.

Vu et approuvé par le  
Directeur Général du Service  
Central de Renseignements.

LE CHEF DE L'ADMINISTRATION  
DU PERSONNEL et  
NIYITEGEKA BERNARD



Vu pour vérification approbation  
et imputation à l'article 1202  
inscrit sous poste n° 110-119-82  
Kigali, le 25 NOV 1988  
Le Directeur des Crédits

Vu pour vérification approbation  
et imputation à l'article 1800 150302  
inscrit sous poste n° 54 21 8 88  
21 8 88

Le Directeur des Crédits  
NSENGIMANA Félicien

Handwritten signature of NSENGIMANA Félicien.

p. 54

REQUISITOIRE

Le Transporteur... *KARUKAZI... Elix*.....  
résidant à... *Byumba*... Préfecture de *Byumba*.....  
est prié de transporter Monsieur (s) *SURABAZA EZE... Elix*  
... *responsable... du S.R.S. - C.M.T. 8100*.....  
..... (1)

Motif de voyage: *Raisons de Service*.....  
Se rendant de *Diverse... déplacements*..... (2)  
Distance de: *100*..... kms à *25*..... frs le Km soit: *12.500.000*  
Arrêté à la somme de *Deux mille cinq cents francs*.....  
... *rwandais*.....

Fait à *Byumba*....., le *25. Novembre 1987*

Le Gestionnaire des Crédits

Le Sous-Gestionnaire des Crédits

MINISTRE DES FINANCES  
Le Comptable de Préfecture  
BYUMBA

- (1) Qualification du Fonctionnaire ou del'Agent
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée, ne pas omettre de mentionner entre parenthèses aller et retour.
- (3) Montant en toutes lettres.
- (4) Biffer les mentions inutiles.-

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le *25 NOV. 1988*

1987  
16/02/87

ORDRE DE MISSION

Monsieur... *J. MUYAMAZI*... *Titulaire*.....  
Fonction... *Agent de l'Etat*.....  
Est autorisé d'aller à... *Mukuru - Murambi*.....  
D.....  
Pour... *Raisons de service*.....  
Date de départ... *le 16/02/1987*.....  
Durée de mission... *un jour*.....

Fait à Gatsibo, le *16/02/87*..  
Le S/Préfet de S/Prefecture Gatsibo

visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu

arrivée le *16/02/1987*



Départ le *16/02/87*



ORDRE DE MISSION

Monsieur... *Imagwanya Sita* .....  
Fonction... *Agent de l'Etat* .....  
Est autorisé d'aller à... *Rembouches* .....  
.....  
Pour... *Recevoir de l'argent* .....  
Date de départ... *le 18/11/1982* .....  
Durée de mission... *un jour* .....

Fait à Gatsibo, le *18/11/1982*

Le *S/Préfet* de S/Prefecture Gatsibo



visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu

arrivée le... *18/11/1982* .....

*[Signature]*

Départ le... *18/11/1982* .....

*[Signature]*

